

CONCLUSIONS

Echanges croisés

Genre et backlash

Bérengère MARQUES-PEREIRA

La théorie du genre n'existe pas. C'est une invention vaticane, mobilisée aujourd'hui en Europe et dans les Amériques, notamment par différents courants de droite, pour s'opposer à la mise en place de politiques d'égalité entre femmes et hommes et au libre choix de modes de vie privée. La notion de genre existe en revanche : elle s'inscrit dans des paradigmes scientifiques divers, relevant de disciplines différentes, telles que la sociologie, l'histoire, l'anthropologie, l'économie, la science politique. La notion de genre est aussi issue de la transnationalisation des mouvements féministes.

Depuis les Conférences internationales organisées par les Nations unies, en 1994, au Caire, sur la population et le développement et en 1995, à Pékin, sur les droits des femmes, le Vatican récuse l'usage de notions telles que genre, droits reproductifs et sexuels ou égalité entre femmes et hommes, car, à ses yeux, de telles notions comporteraient des possibilités de glissements favorables à la légitimation de l'homosexualité, de l'avortement, ou risqueraient de nier l'existence de différences « naturelles » entre hommes et femmes, ainsi que la vocation maternelle des femmes.

La notion de genre est en revanche un outil d'analyse critique qui déconstruit la naturalisation des rapports sociaux de sexe et la naturalisation des sexualités. La notion de genre s'appuie politiquement sur celle d'égalité, à savoir la dénonciation des discriminations à l'égard des femmes et à l'égard des modes de vie mettant en cause les normes sociales hétérosexistes. En bref, la notion de genre vise la dénonciation des différences transformées en inégalités et en hiérarchies sociales. L'égalité par opposition à la discrimination est un concept politique alors que la différence, par opposition à la similitude, est une notion ontologique.

Dans cette perspective, la notion de genre permet de récuser le maternalisme qui réduit l'identité féminine à celle de mère. A ce titre, cette notion, dans son approche

constructiviste, s'oppose à l'essentialisme qui érige « la femme » comme symbole de l'altérité et de la différence, faisant ainsi du masculin une norme de référence et de révérence. L'enjeu est donc l'analyse des normes, des représentations et des pratiques sociales et politiques qui construisent les rapports sociaux de sexe et les sexualités.

Car la notion de genre permet également de récuser le paternalisme qui réduit la masculinité à une virilité hétérosexuelle, et plus largement l'hétérosexisme qui stigmatise la reconnaissance sociale, juridique et politique de toutes les formes de dissociation entre sexualité et procréation, l'hétérosexisme qui récuse aussi la diversité des modèles familiaux.

L'invention vaticane d'une prétendue théorie du genre exprime différents ressorts de la pensée réactionnaire : exaltation de la complémentarité des sexes, phobie de l'indifférenciation des sexes, peur de la dissociation entre sexualité et procréation (d'où la criminalisation du droit à l'avortement, la culpabilisation du recours à l'IVG, la légitimation de fait de l'homophobie, la stigmatisation du mariage pour tous et de la parentalité des couples de même sexe), pensée réactionnaire qui amalgame ainsi des réalités très diverses. Elle procède également par manichéisme et théorie du complot. Phobies, stigmatisations, amalgames vont de pair avec un appel au bon sens et à l'émotionnel qui permettent de discréditer l'idée d'égalité entre femmes et hommes et de disqualifier l'accès des minorités sexuelles aux droits de citoyenneté. Ce discrédit et cette disqualification s'expriment souvent à travers une rhétorique virulente voire violente.

Ce qui préside aujourd'hui aux différents ressorts de la pensée réactionnaire, c'est un backlash qui prend pour cible les différentes normes de conduites ayant mis en cause les fondements mêmes du droit civil et du droit pénal, à travers une politisation multiple du corporel. Ce faisant, ce backlash relève de l'anti-intellectualisme et de l'antiféminisme.

Il y a quelques années l'anti-intellectualisme était à l'œuvre dans les offensives menées par les droites religieuses contre l'enseignement de la théorie de l'évolution. Aujourd'hui, l'anti-intellectualisme entend à nouveau disqualifier un champ d'études reconnu dans différentes disciplines scientifiques et développé à partir de la notion de genre. L'antiféminisme continue de s'en prendre à l'égalité des sexes et peut aller jusqu'à prôner de fait une ségrégation des sexes ou accepter dans les faits le féminicide.

Le principe de l'égalité semblait pourtant acquis, d'abord, depuis les reconnaissances onusiennes de l'égalité de statut et de l'égalité de traitement et, ensuite, depuis la signature en 1979 de la convention sur l'élimination de toutes les discriminations envers les femmes (CEDAW sous son sigle anglais) à l'Assemblée générale des Nations unies. Les différentes conférences internationales sur les droits des femmes, organisées par les Nations unies, permettent de mesurer le chemin parcouru : c'est toute la problématique de l'égalité des chances, de l'égalité de résultats et de l'action positive qui émerge.

Mais, si le principe de l'égalité est acquis dans nos contrées, il n'en demeure pas moins que sa réalisation reste incertaine et contingente. La réalisation du droit à l'égalité s'avère ainsi un enjeu majeur pour les politiques publiques. En ce sens, la

notion de genre est aussi, dans certains contextes, un outil d'action publique multi-niveau (national, local, international).

Les polémiques autour de ladite théorie du genre sont révélatrices d'une transnationalisation des discours élaborés par l'Eglise catholique, dès le milieu des années quatre-vingt-dix dans les organisations internationales, en particulier lorsque les conférences de l'ONU font émerger l'idée des droits reproductifs et sexuels. Cette transnationalisation des discours ecclésiastiques va de pair avec une transnationalisation des mobilisations de milieux ultra-conservateurs et réactionnaires qui stigmatisent dans un même élan des réalités très diverses. Ce faisant, cet activisme discursif et pratique entend renaturaliser l'ordre des sexes et l'ordre sexuel. L'enjeu politique d'une telle normativité sociale est de procéder à une démobilisation autour de l'extension des droits de citoyenneté civile et sociale. Au final, il s'agit de saper la légitimité des acteurs de terrains aussi divers que les plannings familiaux, les écoles, les associations féministes ou les associations LGBT.

Depuis la professionnalisation et l'institutionnalisation de ces associations, dans un cadre de montée du néolibéralisme, leurs acteurs ont été confrontés à des dynamiques les faisant passer de la subversion à la subvention. Aujourd'hui, ils doivent en outre faire face à des processus de délégitimation. Il s'agit de rendre impensable l'idée de démocratie sexuelle. L'autonomie des individus n'est pas concevable. Seuls sont pensables des sujets assujettis à l'ordre naturel, jamais leur individuation. Autant d'éléments qui engagent à déconstruire les ripostes religieuses à l'encontre de l'extension des droits de citoyenneté, ripostes ancrées dans un renouvellement de la pensée et de l'activisme réactionnaires.

Genre et catholicisme

Anne MORELLI

Il apparaît clairement au terme de cet ouvrage que la « théorie anti-gender » repose sur une argumentation amorcée puis élaborée à Rome depuis près de trente ans et qui est en droite ligne avec les textes précédents du Vatican.

La différence sexuelle préexisterait à la conception de l'enfant car elle serait dans le dessein de Dieu. Cette vision transcendantale de deux sexes fondamentalement distincts se conforte par le récit de la Genèse. La femme est créée pour être l'aide de l'homme. L'homme incarne « le » genre humain et la femme est définie par ses différences par rapport à l'homme, elle lui est complémentaire.

Jean-Paul II a rajeuni ce discours traditionnel en y ajoutant un discours de séduction des femmes. La libération « vraie » des femmes serait tout autre chose que le féminisme. Le pape parle alors du « génie » des femmes, qui les prédispose à la maternité, au célibat consacré et au service des autres. On trouve ces propos notamment dans les encycliques *Redemptoris Mater* (1987) et *Mulieris Dignitatem* (1988), des textes signés par Wojtyła mais dans lesquels la marque de Ratzinger est évidente. Le Vatican, qui avait déjà affirmé son hostilité à la contraception « artificielle » dans *Humanae Vitae* de Paul VI (1968), rappelle régulièrement sa position à ce sujet mais aussi son opposition à l'avortement et son point de vue sur l'homosexualité, considérée comme un « désordre grave ». Dans cette logique, le mariage entre personnes de même sexe est impensable car il ne fait pas partie du dessein de Dieu, donc de la nature. C'est le Conseil pontifical pour la famille, créé en 1981 sous le règne de Jean-Paul II, qui très logiquement produit le document officiel qui va servir de base à la campagne anti-gender. Il s'agit du *Lexique des termes ambigus et controversés sur la famille, la vie et les questions éthiques*, qui remet en cause les recherches sur la construction sociale du genre en les taxant de « théorie » et en les accusant d'être à l'origine de toutes les *perversions* de la sexualité actuelle.

Une stratégie internationale de diffusion

Les directives du Vatican sont diffusées dans toute l'Europe catholique, du Portugal à la Pologne, mais aussi en Amérique du Nord et en Amérique latine. Avec les mêmes slogans, les mêmes logos, les mêmes argumentaires, elles apparaissent au gré des possibilités des agendas politiques nationaux. Les canaux de diffusion des thèmes élaborés à Rome sont à la fois ceux des écoles catholiques (pour lesquelles des enseignants et aumôniers sont formés à la riposte contre le genre), d'Internet (à travers la cathosphère) ou des « missionnaires » qui portent le message sur le plan transnational. C'est ainsi que l'on retrouve le même matériel de propagande (par exemple les films sur l'avortement), les mêmes formulations homogénéisées, des Etats-Unis à la Pologne.

Il s'agit parfois d'une rhétorique virulente mais qui utilise et détourne le vocabulaire démocratique : pour attirer un public modéré, on parle de défense de la famille, de la vie, du vivre-ensemble, d'humanisme, de défense des plus faibles... pour en fait contester l'égalité des femmes ou le droit à l'avortement. La « théorie » du genre est en outre présentée en Europe comme un repoussoir car elle serait originaire... des Etats-Unis !

Des mobilisations protéiformes

Les formes de mobilisations contre la « théorie du genre » sont diverses mais on les retrouve dans tous les pays, manipulées ou contrôlées par la hiérarchie catholique. Aux pétitions et au lobbying auprès des décideurs politiques, s'ajoutent évidemment les manifestations – qui ont pris en France des dimensions inattendues contre le « mariage pour tous » –, les actions en justice et les conférences d'apparence culturelle.

Martina Avanza a décrit pour l'Italie une conférence type contre le « gender ». Le maire, l'évêque, quelques hommes politiques viennent y apporter leur appui mais les intervenants sont des médecins (parlant au nom de LA science), des juristes ou des « repentis ». C'est-à-dire qu'il s'agit de « témoins » qui étaient homosexuels mais se sont « convertis » à l'hétérosexualité. Certains viennent des Etats-Unis. Si quelques universitaires participent à ces conférences, ils sont systématiquement issus d'universités catholiques. L'idée de fond est qu'il faut réagir contre cette « théorie du genre » venue de l'ONU (ou de Bruxelles), en tous cas de l'étranger et à laquelle il faut opposer le bon sens local, la nature.

Les prétextes

Pour lancer une campagne anti-gender, il faut trouver un bon prétexte. Cela peut être un projet de loi (qui permet par exemple le mariage de personnes de même sexe) contre lequel il faut se mobiliser, mais aussi un film (*Tomboy*), une brochure contre les discriminations, un livre pour enfants (*Tous à poil*) ou un catalogue de jouets, accusé d'inverser les rôles garçon/fille. Une simple rumeur peut aussi servir de déclencheur à une opération « anti-gender ». Ainsi en France, l'« ABCD de l'égalité » a été interprété comme une incitation à la masturbation des enfants et à l'homosexualité, bon prétexte à une opération « anti-gender » qui se traduit par un retrait des enfants de l'école qui les pervertirait.

Les masques des opérations anti-gender

Les anti-gender comme les pro-life utilisent divers camouflages pour développer leurs activités. Au lieu de dire qu'on veut revenir à la criminalisation de l'avortement, on parle d'une « Marche pour la vie ». Cécile Vanderpelen et Emilie Bréban ont étudié des groupes hostiles à l'avortement qui se dissimulent sous des appellations ambiguës. Ainsi, un « Centre d'aide à la grossesse » ne présente pas à la femme enceinte sur un plan égal, les diverses solutions mais veut à tout prix l'empêcher d'avorter. Via des noms peu clairs (« My Choice Pregnancy ») et l'offre d'un test de grossesse gratuit, des stratégies de culpabilisation (une échographie montrant le « bébé ») et de peur, c'est l'anti-choix qui est préconisé par des bénévoles (non des médecins). En Belgique ces centres sont beaucoup moins nombreux qu'aux Etats-Unis (où il en existe plusieurs milliers) ou en Italie (où 3 000 centres sont financés par la conférence épiscopale) mais la stratégie de mobilisation des femmes est semblable. Elle fait, comme il est courant dans l'anti-gender, appel à des thèmes de la modernité : l'indiscipline, le refus de l'instrumentalisation des corps, l'insoumission...

Les alliés de l'extérieur, les ennemis de l'intérieur

Les anti-gender peuvent compter sur des appuis venant d'autres religions. Si les catholiques sont en première ligne de ce discours et offrent un répertoire d'actions efficace (manifestations, pétitions, mobilisations Internet, lobbying politique,...), les autres confessions leur offrent une caisse de résonance. Contre le « gender », les rabbins et les musulmans (avec des arguments de droit musulman) les ont rejoints.

Du côté protestant les progressistes (de « La Réforme » par exemple) qui soutenaient la diversité sont devenus minoritaires et les évangéliques devenus majoritaires ont rejoint l'alliance contre le « gender ». Cette convergence religieuse lui confère une prétention à l'universalité.

Mais à l'intérieur de l'Eglise catholique, la condamnation de la « théorie du genre » ne fait pas l'unanimité. L'Eglise n'est pas monolithique et si ses conservateurs occupent avec fracas l'espace public, des progressistes catholiques, souvent discrets, ne se reconnaissent pas dans ces positions outrancières. Il existe bien sûr des féministes catholiques organisées¹ et des groupes d'homosexuels (voire de prêtres) catholiques. Ils critiquent l'autorité patriarcale sacralisée et la liturgie sexiste dont les métaphores en appellent à un Dieu « le Père ». Ils appellent de leurs vœux une vraie mixité au sein de l'Eglise mais sans vouloir attiser une guerre des sexes. Sur la question du genre, ils acceptent que les différences sont naturelles et culturelles.

Cependant, ces progressistes peinent à ouvrir un débat public à l'intérieur de l'Eglise. Les réactions internes aux propos du cardinal Barbarin, primat des Gaules, contre le mariage pour tous, dont il assurait qu'il ouvrirait la voie à la polygamie et à l'inceste, ont été rares et tardives. Une alliance des laïques avec les progressistes catholiques est pourtant indispensable pour contrer ceux qui, au nom d'un ordre social voulu par leur(s) dieu(x) légitiment de fait des cultures patriarcales hostiles aux femmes.

¹ Comme par exemple *Femmes et hommes dans l'Eglise*, fondé en 1970 en Belgique et en France (voir le texte de J. MASQUELIER dans ce numéro).